
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 7

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation :
16 Septembre 2022

Date de publication :
28 Septembre 2022

MISE A JOUR

DU TABLEAU DES EFFECTIFS

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU Vice-Président, Mme NIETO (arrivée à 14 H 45), Mme VOLLAND (arrivée à 15 H 00), Mme ZANATTA Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme NADAL, M. RIGONDAUD, M. GAY, M. FERON, Mme AUMONIER, Mme BARATON, M. CHALET, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
M. VILLEMEUR, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD,

Mme GIRARDIN.

ABSENTS :

Monsieur le Président expose :

En lien avec le Comité Technique du 20 juin 2018, les postes de médiateurs ont été requalifiés en catégorie B avec comme cadres d'emplois cibles, animateur territorial et moniteur éducateur.

Un agent issu de la filière administrative a fait état de son souhait de changer de filière et d'être rattaché à la filière animation.

Pour ce faire, nous devons créer un poste rattaché au grade d'adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe qui engendrera la suppression du poste actuel de l'agent rattaché au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

Création de poste :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe

Suppression de poste

- 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ACCEPTER** la mise à jour du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus.

Le Conseil d'Administration ADOPTE.

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusée :	1